

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités
territoriales

Direction générale de l'aménagement, du logement, et de la nature
Direction de l'habitat, de l'urbanisme, et des paysages
Agence nationale de l'habitat
Direction générale

Décision du 8 avril 2020 **portant délégation de signature (Dominique LAAG)**

NOR : TERL2013491S
(Texte non paru au journal officiel)

La directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment son article R. 321-7,

Vu le décret du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique, et notamment l'article 7,

Vu l'arrêté du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat à compter du 8 janvier 2018,

Vu la décision du 26 décembre 2019 nommant Dominique LAAG, préfigurateur - responsable du pilotage et de la supervision du dispositif MaPrimeRénov' au sein du Lab'innovation de l'Anah, à compter du 2 janvier 2020,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation permanente est donnée à Dominique LAAG, dans les limites de ses attributions, au nom de la directrice générale, ordonnateur de l'Agence nationale de l'habitat, à l'effet de :

- Attribuer la prime de transition énergétique aux bénéficiaires mentionnés à l'article 1^{er} du décret susvisé ;

- Prononcer le rejet des demandes de primes ;
- Décider du retrait, de l'annulation et du reversement intervenant avant ou après le versement du solde de la prime ;
- Attester et certifier l'exactitude des éléments retenus pour la liquidation tels que décrits aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 14 janvier 2020 susvisé ;
- Ordonnancer les dépenses engagées au titre de l'attribution des primes.

Article 2

La présente délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de fonction ou au départ de l'agent.

Article 3

La présente décision fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 8 avril 2020.

V. MANCRET-TAYLOR